

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE

Motion déposée par le groupe L'Avenir Ensemble

relative au report des soldes d'été pour l'année 2020

Depuis la mi-mars, les boutiques et commerces notamment de prêt à porter, sont fermés en France à cause de l'épidémie du Covid-19.

Récemment, la fédération Alliance du commerce, regroupant l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure, ont publié un sondage auprès des adhérents afin de relancer au mieux leur activité à la fin du confinement.

Les ventes ayant été largement à l'arrêt à cause de cette crise, la fédération de l'Alliance du commerce tend à penser que décaler les soldes d'été serait un atout considérable pour relancer les ventes.

Cette nouvelle crise risque de laisser des traces. Depuis deux ans, les commerçants et les restaurateurs ne sont, en effet, pas épargnés. Après l'impact des Gilets Jaunes, celui des manifestations contre la réforme des retraites, la crise sanitaire qui touche notre pays est la troisième période difficile que subissent les chefs d'entreprise en moins de deux ans.

Aussi, les Conseillers Départementaux réunis en Commission Permanente :

- RAPPELLENT la nécessité d'une réflexion collective avec l'ensemble des acteurs publics et privés afin de relancer efficacement l'économie ;
- DEMANDENT au gouvernement, et plus particulièrement au Ministre de l'économie, d'étudier avec attention la proposition des professionnels concernant le report des soldes d'été.